

ABONNEMENT.

SAUMUR, 30 fr.
Paris, 16
Mots, 16
Trois mois, 48
Poste : 35 fr.
Paris, 18
Mots, 18
Trois mois, 54

On s'abonne :
A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste.
chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne, 30 c.
Réclames, — 30
Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sauf restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-
duction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne :
A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-
traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
bres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 4 NOVEMBRE 1886

BULLETIN

Les radicaux sont enchantés de la nou-
velle loi sur l'enseignement primaire, et, en
pratiques, ils entendent lui faire por-
ter tous ses fruits sans retard. Le principe
posé, ils en veulent les conséquences.
M. Maret demande qu'on fasse disparaître
de l'enseignement l'immortalité de l'âme
et la croyance à l'existence de Dieu, que ne
reconnait pas la science humaine. De plus,
il faut la laïcisation de l'enseignement
secondaire : « Expulser les Frères de l'école
du peuple, c'est bien, mais pourquoi
conservet-on l'aumônier dans le lycée de la
bourgeoisie ?... La décision et la fermeté
du ministre de l'instruction publique suf-
firaient à nettoyer les lycées. »
M. Rochefort est du même avis. Il n'ad-
met pas les doctrines spiritualistes de M.
Léon et déclare que supprimer la religion
sans supprimer Dieu est une impossibilité
matérielle.
Les hautes intelligences du Conseil géné-
ral de la Seine ne sont ni moins ardentes
ni moins pressées. Samedi, cette assemblée
a décidé que le gouvernement n'aurait plus
d'ambassadeur au Vatican, elle a voté la
suppression des congrégations, autorisées
ou non, et la confiscation de leurs biens.
Le Conseil général n'avait pas le droit de
trancher ces questions, mais peu lui im-
porte. Le mépris qu'il a pour la légalité n'est
qu'un moineau profond que la haine qu'il a vouée
à la liberté.
Lancée dans cette voie, les radicaux ne
s'arrêteront pas. Il n'y a plus d'illusions à se
faire, nous sommes entrés dans la période
de la violence. L'heure est venue pour les
conservateurs de prendre des résolutions
sévères, car ils n'auront pas trop de dévoue-
ment à déployer.
La religion est menacée, l'armée ne l'est
pas moins.
Le service militaire n'est pas encore ré-

duit à trois ans, et déjà on songe à le limiter
à deux ans.

D'après le projet adopté par la commis-
sion, un certain nombre de soldats, désignés
par un tirage au sort, seraient congédiés au
bout de la seconde année, à la condition
de justifier d'une instruction militaire suffi-
sante.

Cette ingénieuse combinaison aura pour
effet de conserver dans le rang les plus
mauvais soldats. Et c'est avec cela qu'on
prétend mettre la France en état de se dé-
fendre contre les grandes puissances euro-
péennes !

En deux ans, on peut apprendre à un
fantassin à manier un fusil et à évoluer con-
venablement, mais que deviendront la cava-
lerie, le génie, l'artillerie ? Où prendra-t-on
des officiers de réserve ?

Pauvre armée ! à la façon dont elle est
traitée, il ne faut pas s'étonner de voir tous
les ans augmenter le nombre des démissions
et diminuer le nombre des rengagements.

Le Temps s'écrie avec raison :

« L'article 47, tel que l'a rédigé la com-
mission de l'armée, serait, s'il était adopté
définitivement, une cause de ruine irréme-
diable pour nos cadres inférieurs. Invoque-
ra-t-on alors le sentiment patriotique pour
les sous-officiers sous les drapeaux, en
même temps qu'on affichera bien ouverte-
ment le souci de libérer les soldats le plus
tôt possible ? Et, quand nous n'aurons plus
de sous-officiers, par quel moyen assure-t-
on la cohésion d'une armée où chacun n'au-
ra d'autre but que d'amener dans l'urne un
bon numéro et de déposer l'uniforme après
deux ans de service ? »

IMPUISSANCE, LASSITUDE
Et Dégoût.

Les rentrées sont décidément fatales aux
ministres. La rentrée des grandes vacances
a failli démantibuler le cabinet. La rentrée
de la Toussaint l'a entamé.

M. Baihaut, ministre des travaux publics,
a donné sa démission et refuse absolument
de la reprendre. Nous ne prétendons point

dire que la personnalité de M. Baihaut soit
si importante qu'une crise doive nécessaire-
ment surgir de sa retraite. Toutefois les
réflexions que cette retraite inspire aux
organes de l'union des gauches, d'une
part, et du radicalisme de l'autre, méritent
l'attention.

La République française souligne tout par-
ticulièrement en l'approuvant cette réflexion
du Temps :

« Nous ne courons pas le risque de nous
tromper, et sans doute nous n'apprenons
rien à personne en disant que tous les mi-
nistres qui descendent du pouvoir ou sont
sur le point d'en descendre, s'y résignent
dans un sentiment excessif peut-être, mais
assez naturel, d'IMPUISSANCE, de LASSITUDE et
MÊME DE DÉGOÛT.

» Le rôle qu'ils avaient à jouer était trop
ingrat. Ils se sentaient en butte à l'hostilité
ouverte des uns, à la défense sourde et ja-
louse des autres.

» Tandis que, représentant l'union des
gauches, ils assuraient au ministre Frey-
cinet l'appui, sinon très cordial, du moins
toujours fidèle de leur propre parti, leurs
collègues qui, dans le cabinet, font les
affaires des radicaux, ne savaient ou ne
pouvaient leur rendre la pareille ; ils les
laisaient exposés chaque jour aux attaques
des plus perfides et les plus violentes de la
part d'un parti qui se disait malgré tout le
plus ministériel du monde.

» Tous les frais de l'alliance conclue
étaient pour eux, tous les bénéfices pour les
autres. »

Quant aux organes de la fraction radicale,
la démission de M. Baihaut les met en
liesse.

La Justice triomphe modestement, mais
les juifs de la Lanterne mettent les pieds dans
les plats en attendant le jour qu'ils estiment
prochain où ils pourront mettre leurs mains
crochues dans toutes les poches des contri-
buables.

« Les amis de M. Baihaut, dit l'organe
radical juif, ne prouvent une fois de plus
qu'une chose, laquelle, du reste, M. Steeg,
M. Jules Ferry, pendant les vacances derniè-

res, n'avaient pas dissimulée : leur regret
de n'être pas au pouvoir ; leur passion d'y
revenir ; leur exclusivisme qui leur ferait
sacrifier la République à leur ambition.
Depuis que le pays leur a retiré la posses-
sion exclusive du gouvernement, ils n'ont
rien appris et ils ont oublié leurs fautes. »

On sait qu'entre les amis de M. Baihaut
et les amis de MM. Boulanger et Clémen-
ceau, notre cœur ne balance pas. Nous les
estimons aussi dangereux et aussi humili-
ants les uns que les autres pour le gouver-
nement d'un pays, et nous nous garderons
bien de prendre parti dans ce débat. Nous
avons voulu seulement montrer, par le lan-
gage des républicains eux-mêmes, que M.
de Freycinet descendait au grand galop la
pente de la République qui jette fatalement
ses gouvernements aux mains des extrêmes,
et indiquer le point où en était la fameuse
concentration chantée à Toulouse et à Bor-
deaux.

Le mot dissolution, qui revient mainte-
nant à chaque instant sous les plumes
opportunistes, indique suffisamment l'un
des trois sentiments « qui animent, suivant
le Temps, les ministres qui descendent du
pouvoir ou qui sont sur le point d'en des-
cendre, celui de l'impuissance. »

Mais le Temps ne pense-t-il pas que les
deux autres sentiments dont il parle, ceux
de la lassitude et du dégoût, peuvent être
plus légitimement professés par le pays, in-
cessamment ballotté entre les avidités et les
haines radicales et opportunistes au grand
méchef de sa dignité, de son repos et de
sa fortune ?
ÉDOUARD GRIMBLOT.

LE LOYALISME RÉPUBLICAIN

La politique républicaine n'est qu'un
tissu de contradictions et de fourberies.
Les apôtres de cette politique, néfaste
pour le pays qui en subit les désastreux ef-
fets, unis un instant dans le vote d'un projet
conçu par la haine religieuse, se jettent, le
lendemain, en pleine face, les plus formels
démentis.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.
LE SECRET TERRIBLE
MÉMOIRES D'UN CAISSIER
Par Adolphe BELOT
Première Partie
LE CAISSIER
— Ah ! ça, qu'est-ce qui te prends encore ? fit-il
— Quel bonheur ! m'écriai-je... Pardon, mon
ami... mais j'avais cru entendre que non-
seulement nous ne gagnions rien... mais que les
mille francs, la couverture, comme tu dis,
étaient perdus.
— Il ne manquait plus que cela !
— En effet !... tu comprends dans quelle posi-
tion je me trouvais !... tandis que... C'est à moi
deux cents francs ?
— Sans doute ; c'est ta part, comme je t'ai dit.
— Ah ! je reqqis, quel bonheur !
— Pauvre garçon ! dit Léonce avec un sourire
de compassion amicale. Et tu as du cœur, car tu
n'as pas songé à me faire le moindre reproche.

— Pourquoi ?... Quel reproche veux-tu que je te
fasse ?
— Mais... de ce que je me suis laissé duper,
voler comme un enfant.
— Oh ! mon cher ami... je sais bien que ce
n'est pas de ta faute.
— Si ! c'est ma faute !... Je ne devais pas avoir
cette ridicule confiance ; je devais surveiller plus
strictement...
— Oubliions cela, c'est fini, maintenant.
— Oh ! on ne m'y reprendra plus. Je réparerai
ma maladresse, sois tranquille !... C'est déjà fait.
— Déjà fait ?...
— Oui. Lentague est un honnête homme, lui,
incapable de ces tours de passe-passe... Et d'ail-
leurs, capable ou non, j'ai l'œil sur lui.
— Bien, c'est ton affaire. Mais, quant à moi,
qui ne suis pas fait pour de pareilles émotions, —
car elles dépassent mes forces, vois-tu, elles me
tuent, — je vais me dépêcher de remettre dans ma
caisse ces trente mille francs.
— Comment ! remettre dans ta caisse !... plai-
santes-tu ?
— Non. Il me tarde de régulariser ma situation.
— Ah ! ça, tu rêves... Est-ce que tu t'imagines
bonnement que je vais rester sous le coup d'un
échec comme celui-là, que je n'ai pas déjà cherché
à prendre ma revanche ? Quelle idée te faisais-tu
de moi ?

— Comment ! tu veux encore tenter ?...
— C'est déjà fait, je te l'ai dit tout à l'heure. Tu
ne comprends donc pas ?
Je laissai tomber mes bras avec accablement.
— Ah ! mon Dieu ! murmurai-je, moi qui espé-
rais si bien être quitte de toutes ces trames !
Depuis quinze jours, je ne vis pas, je sèche
d'inquiétude...
— Laisse-moi donc ! tu t'y habitueras.
— Je préférerais rentrer dans mes trente mille
francs...
— Ils sont entre les mains de Lentague, où ils
feront des petits, je t'en réponds !
— Lentague ?
— Oui, mon nouveau coulissier, je te l'ai dit.
Tiens ! voici son reçu. Il est honnête, celui-là, je le
sais ; et malgré cela, tu vois, je prends mes pré-
cautions.
— C'est égal, tu aurais dû me consulter.
— Pour être encore accablé de tes observations,
de tes recommandations ? Et puis, est-ce que cela
n'allait pas tout seul ?... Voyons, écoute-moi
tranquillement, et tâche de comprendre, si c'est
possible.
Il m'expliqua sa nouvelle spéculation. Il parais-
sait si sûr du résultat, que j'en arrivai à donner
une sorte d'acquiescement à ce qu'il avait fait.
— Mais c'est égal, lui dis-je en le quittant, quoi
qu'il arrive, c'est la dernière fois que nous tentons

fortune ensemble.
— Peureux, va !
— Peureux tant que tu voudras, c'est ainsi.
Quand faudra-t-il que je revienne ?
— Le deux avril, à cette heure-ci, pas avant !
— Allons, soit ! au deux avril... Adieu.
Je descendis. Il était neuf heures, et je me
rendis à mon bureau.
J'avais éprouvé une contrariété très vive en me
voyant engagé sans mon aveu dans une nouvelle
spéculation. Cependant je ne tardai pas à en
prendre mon parti sans trop de répugnance.
D'abord, je ne me défiais en aucune façon de la
probité de Léonce ; puis j'étais quelque peu
aguerrri à la situation irrégulière de ma caisse, et
je ne voyais pas de danger sérieux à ce qu'elle se
continuât pendant un mois encore ; enfin, c'était
la dernière spéculation à laquelle je me trouvais
mêlé. Il fallait donc attendre le résultat patiente-
ment, et surtout ne pas retomber dans mes folles
terreurs.
Ce fut un mois de calme relatif, égayé de temps
à autre par l'espérance. Car ces douze cents francs
que m'avait remis Léonce, c'était mon gain, à moi,
un commencement de fortune qui ne s'arrêterait
peut-être pas là ! J'étais heureux de les sentir
dans ma main ; je rêvais en les regardant à la
dérobée : je les employais à nous procurer un peu
de bien-être, ou bien je les ménageais pour ton

Où donc se trouve la liberté, se demande le Temps, dans la loi d'organisation de l'enseignement primaire ?

« En vain disent-ils que personne n'est obligé de fréquenter telle école plutôt que telle autre, c'est une dérision. Le moyen, je vous prie, pour les neuf dixièmes de la population des campagnes, de faire élever leurs enfants chez eux ou de les envoyer autre part qu'à l'école communale ? Il ne s'agit pas de raisonner avec des abstractions, il faut voir les faits. »

Mais cette loi essentiellement attentatoire à la liberté la plus sacrée, à la liberté de conscience, à la liberté de penser et de croire, au droit primordial du père de famille, ainsi que l'ont éloquemment démontré les orateurs de la droite, cette loi néfaste n'a-t-elle point été prônée comme une loi de liberté ?

MM. Goblet et Steeg ne se sont-ils point constamment abrités derrière cette fourberie ?

La République française ne revendique-t-elle pas en faveur de M. Jules Ferry la gloire d'avoir conçu et préparé l'adoption de cette loi de guerre que M. Goblet brandit avec une passion de sectaire ?

Et vous reconnaissez aujourd'hui que cette loi foule aux pieds la liberté ! que c'est une dérision d'inscrire le mot de « liberté » au frontispice de cette œuvre de despotisme intellectuel et moral ? Vous et vos amis, au Sénat et à la Chambre, vous l'avez tous votée cette loi qui révoltera tôt ou tard, par ses effets, la conscience du pays indigné !

C'était avant son adoption qu'il fallait protester contre ce projet liberticide, alors que toute la droite soutenait avec une énergie admirable la défense des droits et des libertés menacés.

Mais voici qui est plus fort : Le ministre Goblet et le pasteur Steeg ont sans détours déclaré à la tribune que l'école laïque et obligatoire donnerait l'enseignement « civique », c'est-à-dire républicain. Vous n'en avez pas le droit, s'est écrié la droite, c'est une violation de la neutralité et de l'école. Et l'on se souvient de l'énergie avec laquelle la droite a protesté contre ce monstrueux abus de pouvoir.

Or, la République française déclare aujourd'hui « qu'il serait odieux de faire pénétrer la politique dans la classe » ! On y enseignera seulement « le loyalisme républicain » !

Après cela, il faut tirer l'échelle.

EDMOND ROBERT.

Chronique générale.

Le conseil des ministres, qui a lieu ordinairement le jeudi, au ministère des affaires étrangères, sous la présidence de M. de Freycinet, aura lieu aujourd'hui, exceptionnellement, à l'Élysée, sous la présidence de M. Jules Grévy.

Ce changement indique qu'il aura une certaine importance en vue de pourvoir au remplacement de M. Baïhaut.

éducation.

Ah ! malheureux, quel réveil m'attendait !

Le 2 avril, j'allai chez Léonce.

— Je l'attendais avec impatience ; enfin, te voilà. Tiens, lis ! dit-il en me tendant un papier en tête duquel se trouvait cette mention lithographique :

VENTES ET ACHATS

Valeurs et Effets divers

M. LENTAGUE

7, rue Saint-Marc, 7,

PARIS.

C'était un bordereau, signé Lentague, et commençant ainsi : *Doivent MM. Causson et de la Coudraye...* Suivait le détail, et, au bas, un total de quarante-cinq mille trois cents et quelques francs !

— Comment ! m'écriai-je stupéfié, quarante-cinq mille francs ?

— Il te faut bien, si ce ridicule bordereau dit vrai. Aussi, quoique je ne manque pas de sang-froid, j'ai été bouleversé en le recevant hier soir. Je me disais : « Mais c'est impossible ; il y a erreur !... Ces quarante-cinq mille francs représentent juste ce que nous devons gagner. »

— Comment ! ce que nous devons gagner ?... nous gagnons donc quelque chose ?...

— C'est forcé ! s'écria Léonce ; cela résulte de ce bordereau même.

La candidature de M. Devès semble avoir le plus de chances.

M. Devès a eu hier matin une conférence de trois quarts d'heure avec le président du conseil.

On sait que M. Devès est un ami particulier de M. Jules Grévy, qui tient à le voir prendre un portefeuille.

M. de Freycinet a reçu également M. Ad. Coehery.

Hier, on donnait comme certaine, dans les couloirs, la nomination de M. Millaud, sénateur du Rhône, comme ministre des travaux publics.

M. Harmand, ancien commissaire civil au Tonkin, actuellement consul général de France à Calcutta, vient d'être mandé à Paris par M. de Freycinet.

On croit que M. Harmand est le successeur désigné de M. Paul Bert, soit que celui-ci ne se voie pas confirmé dans ses pouvoirs, qui expireront au mois de février prochain, soit que le poste de résident général en Annam et au Tonkin soit dédoublé.

**

LA LIBERTÉ SELON LE CITOYEN ROCHEFORT

On lit dans l'*Intransigeant*, sous la signature de M. Rochefort :

« La liberté n'a jamais été la protection. Les prêtres auront leurs écoles, dont ils appointeront les professeurs, et nous aurons les nôtres, où il est trop juste que les instituteurs payés par la République soient choisis par la République. »

Ce raisonnement, pour être juste, manque d'une petite condition d'exactitude. Il n'est pas exact, en effet, que les instituteurs républicains soient uniquement payés par ceux qui réclament l'enseignement laïque. Les trente-cinq millions de catholiques contre lesquels la loi est faite paient fort bien pour les instituteurs qui devront distribuer l'enseignement athée.

L'impératrice Eugénie passera très prochainement une semaine à Paris, chez la duchesse de Mouchy.

Pendant son séjour en France, elle tient à ne recevoir personne.

L'impératrice se rend en Italie, où elle a l'intention de rester jusqu'à la fin de février.

Elle sera accompagnée, dans ce voyage, de M^{me} Lebreton et de M. Franceschini Piétri.

**

A l'occasion de la Saint-Hubert, de nombreuses fêtes cynégétiques ont eu lieu hier aux environs de Paris.

Le maréchal de Mac-Mahon avait convié, dans sa propriété du Loiret, plusieurs de ses anciens compagnons d'armes.

AU TONKIN

Veut-on savoir ce qu'est la « prospérité » du Tonkin, et quels résultats

Il m'expliqua qu'il avait acheté des Houillères belges au cours du jour, livraison fin courant, lesquelles Houillères avaient haussé ; puis, prenant les chiffres mêmes du bordereau, en substituant au mot *vendu* le mot *acheté*, il trouvait que les quarante-cinq mille francs de différence devaient constituer un profit et non une perte pour nous.

— En effet, dis-je, il me semble qu'il en doit être ainsi.

— C'est ce que je ne cesse de me répéter ; et cependant, vois ce bordereau !

— C'est forcément une erreur.

— N'est-ce pas ? il n'y a pas d'autre explication possible.

— Dame ! je n'en vois pas...

— Ah ! Dieu merci ! fit-il avec un soupir de soulagement. Allons vite chez Lentague ; je l'attendais pour cela : je vais lui donner une rude leçon pour la peur qu'il m'a faite.

(A suivre.)

Grand Théâtre d'Angers.

Jeudi 4 novembre,

La FILLE du RÉGIMENT, opéra-comique en 2 actes, musique de Donizetti.
Le CHALET, opéra-comique en 1 acte, musique d'Adam.

heureux pour les intérêts français a donné le séjour de M. Paul Bert au Tonkin ? Qu'on lise les détails suivants :

Le courrier français d'Indo-Chine, distribué lundi matin à Paris, nous apporte le récit d'un triste incident qui s'est passé entre Phu-Nho et My-Duc, province de Nam-Dinh, c'est-à-dire à l'ouest du cours moyen du Day et à la limite du Delta et de la région montagneuse.

Un détachement de trente tirailleurs tonkinois, commandé par le lieutenant Fougères et un sergent français, est tombé dans une embuscade et a été presque entièrement détruit au passage d'un arroyo. La petite troupe était alors divisée en deux groupes qui ont été attaqués simultanément par quelques centaines de Chinois, armés, la plupart, de fusils à tir rapide.

Aux premiers coups de feu, M. Fougères est tombé mortellement frappé ; le sampan qui le portait, lui et ses hommes, a chaviré, et à mesure que nos braves indigènes abordaient la rive, les Chinois les passaient par les armes ou leur coupaient la tête. La section du sergent, accourue au secours de son chef, a été reçue par un feu roulant ; le sergent a été tué avec deux de ses hommes, six ont disparu et les sept derniers faits prisonniers par les rebelles.

M. Fougères n'avait que vingt-trois ans ; entré à Saint-Cyr en 1882, il était sous-lieutenant du 1^{er} octobre 1884.

L'émotion a été très vive au Tonkin et d'autant plus vive que les autorités indigènes n'avaient pas été averties de la présence des pirates dans la région.

Tandis que ces événements se passaient dans l'ouest, le poste de Dong-Trien, situé à la limite orientale du Delta, au confluent du Sang-Gia et du Cua-Nam-Trien, à petite distance du massif montagneux de Dong-Son, était attaqué, le 40 septembre, par 4,200 Chinois venus d'An-Chau, c'est-à-dire du nord. Le capitaine Bertrand, des tirailleurs tonkinois, avec sa compagnie et quelques légionnaires, les a repoussés après un combat acharné dans lequel les Chinois ont eu 45 hommes tués et ont laissé entre nos mains deux prisonniers. L'un de ceux-ci a été immédiatement passé par les armes. L'autre a été gardé pour être interrogé.

De notre côté, nous n'avons eu qu'un blessé.

On signale la belle conduite, dans ce combat, du sous-lieutenant Lappara, qui a tué d'un coup de baïonnette un vrai géant, l'un des chefs des rebelles.

Du côté de Lang-Son, le colonel chinois qui commande à la frontière a livré au commandant Servières quinze zéphirs (soldats des bataillons d'Afrique) et quatre légionnaires déserteurs, qui ont été ramenés à Lang-Son, où ils vont passer devant un conseil de guerre.

Les désertions sont du reste fréquentes au Tonkin, et cela est la conséquence du système d'organisation du corps expéditionnaire. Ainsi, nous lisons dans le *Courrier d'Haïphong*, journal français qui vient de paraître au Tonkin, le récit suivant d'une chasse aux déserteurs sur le littoral :

Vers le milieu du mois d'août, quatre soldats légionnaires avaient quitté le poste de Pho-Lai avec armes et bagages.

Après un sampan, les déserteurs étaient arrivés jusqu'à Do-Son, en évitant les grandes villes du Tonkin et en suivant la frontière est par Dong-Trieu, Ha-Koi, Thang-Lang, Duong-Chou et Mi-Eu.

Quelques tentatives de poursuite furent faites par les autorités annamites ; elles échouèrent partout, tant était grande la terreur qu'ils exerçaient en faisant usage de leurs armes au moindre danger.

A Do-Son, un d'eux, disant appartenir au poste voisin, était allé acheter quelques provisions à l'hôtel des Bains, chez M. Fournier. Puis, tous les quatre s'étaient rendus au village annamite et y avaient enlevé deux congais.

L'île de la Cac-Bà leur servit ensuite de refuge. Pendant la nuit qu'ils passèrent au village, les deux femmes annamites purent réussir à s'enfuir.

Après avoir duré plus de trois semaines, l'odyssée de ces déserteurs a pris fin ces jours-ci dans le huyen de Nghieu-Phong.

M. Schellemans, vice-résident de Quang-Yen, s'est mis à leur poursuite avec cinq légionnaires et miliciens.

Les déserteurs s'étant servis de leurs armes, on a dû en faire autant pour s'emparer d'eux. Un seul déserteur a été fait prisonnier et ramené vivant ; des trois autres

un a été tué sur le coup et deux sont morts peu après.

Cette capture fait le plus grand honneur à M. le vice-résident de Quang-Yen, qui a bravement payé de sa personne. Ces hommes étaient depuis quelques jours la terreur du pays, où ils commettaient mille brigandages. Il fallait donc s'en emparer à tout prix.

OPÉRATIONS EN ANNAM

En Annam, une opération militaire a eu lieu avec le plus grand succès dans la région maritime de la province de Quang-Tri, au sud de Cua-Viot. Des colonnes divergentes ont acculé et détruit, dans un village des dunes, huit bandes de rebelles. On a fait quelques prisonniers ; parmi eux le nommé Nguyen-Van-Phuoc, le dédoc des huit bandes qui tenaient le Quang-Tri, qui a été fusillé dans la citadelle de Quang-Tri.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 3 novembre.
Le marché est calme. Les cours de nos rentes augmentés du prix du report correspondent à ceux de la veille : 3 0/0, 82.72 ; 4 1/2 0/0, 109.37.

L'action du Crédit Foncier est en hausse à 1,420. Les bénéfices de 1886 sont supérieurs à ceux de 1885 de 1 million de francs auquel il faut ajouter le reliquat de 500,000 fr. du dernier exercice. Les actionnaires pourraient en disposer pour augmenter le dividende, mais on suppose qu'ils préfèrent augmenter la réserve et maintenir le dividende au niveau de celui de l'année dernière.

L'action de la Société Générale se tient à 470. Les résultats acquis jusqu'à ce jour tels qu'ils résultent des bilans mensuels sont très satisfaisants. Il faut s'attendre à une nouvelle et prochaine progression des cours.

La Banque d'Escompte est descendue à 523. Ce titre est loin d'être arrivé au niveau que leur assure l'excellente situation de la société. On n'ignore pas que toutes les valeurs de son portefeuille ont acquis depuis un an une plus-value considérable. La hausse nous paraît certaine.

Les syndicats qui avaient pris sous leur patronage les actions des chemins Andalous, du Pavs en Bois et les obligations des Tramways Généraux sont à bout de souffle. Au lieu de se porter sur ces titres, les porteurs liquident ceux qu'ils ont en portefeuille. De là désarroi dans les rangs du syndicat.

Le Panama est très recherché à 418. Les obligations 6 0/0 de la Compagnie conviennent aux capitalistes à la recherche d'un placement sûr et rémunérateur.

Bonne tenue de nos Chemins de fer.

Nouvelles militaires.

On lit dans le Progrès militaire :

« L'envoi de la 5^e brigade de cuirassiers à Sainte-Menehould et Vouziers laisse le camp de Châlons sans autre cavalerie que les escadrons de dépôt des deux régiments. C'est peu pour un casernement aussi important qui reste inhabité ; c'est peu pour cet incomparable terrain de manœuvres, de 4,500 hectares ; c'est peu surtout pour cette trouée de l'Argonne où tant de défilés donneraient peut-être encore passage aux courriers ennemis. »

Plusieurs partis ont été examinés pour occuper les casernements du camp de Châlons. On voulait les réserver soit à la 2^e brigade de hussards dont le maintien en Algérie n'est certes point indispensable, soit à la 6^e brigade de cuirassiers. Dans ce cas, les 2^e et 4^e hussards seraient envoyés à Niort et à Angers, à moins qu'on ne se décide à remplacer la cavalerie par de l'infanterie, dans les deux garnisons de l'Ouest. »

Le ministre de la guerre autorise les vétérinaires militaires à porter la vareuse adoptée déjà pour les officiers de santé. Ce vêtement sera porté en campagne et aux manœuvres pour la visite des chevaux.

Les expériences tentées pour appliquer le vélocipède au service de l'armée allemande ont démontré combien était chimérique la prétention de certains officiers d'en doter chaque soldat. Les bagages d'une armée de vétérinaires formidables, et les vélocipèdes ne pourront servir qu'à envoyer des dépêches dans certains cas exceptionnels.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

Voici quel est le jugement porté par un journal républicain, le *Journal des Droits*, sur la suppression des écoles congréganistes dans les campagnes, que les députés républicains viennent de voter :

Il faut avoir vécu longtemps à la campagne pour comprendre l'importance sociale des communautés religieuses de nos pays. Mêlées à la vie de chaque jour, elles sont de toutes les misères, les souffrances, les plus qu'elles peuvent, en l'absence du médecin, les Sœurs sont un véritable remède dans les campagnes.

Quelque instruite que soit l'institutrice, elle ne pourra les remplacer dans la vie populaire de leurs fonctions. Elle ne connaît pas les mêmes. Ce n'est ni la même autorité, ni la même intimité.

Elle ne s'assied pas au foyer domestique, elle ne soigne pas les malades; elle ne rapporte pas de remèdes. Elle est simple, elle n'est pas hospitalière.

Jusqu'à cette heure, dans les villes, la substitution a pu se faire sans difficulté. L'école libre a pu se créer; les bourses se sont généreusement déliées. Mais dans les communes misérables de pays, les efforts soutenus sont impossibles.

Lors donc que la loi sur l'instruction primaire sera définitivement votée et entrera dans la période régulière d'application, attendez-vous aux protestations passionnées et mécontentements durables. Le jour où les Sœurs seront dans la nécessité de quitter le village, sera un jour que les femmes habitent pas; et les hommes, dans les communes les plus attachés aux institutions religieuses, quand ils viendront le soir se reposer ou s'asseoir à la table commune, seront l'objet de telles objurgations qu'ils resteront à leur tour.

LE LIEUTENANT CHAUVET

Nous parlions dans notre numéro de dimanche d'un trait de courage accompli au Sénégal par un de nos compatriotes, le lieutenant Chauvet.

Ce brillant officier, plein d'avenir, est un ancien élève de l'École de Saumur. Il y entra, en 1883, sortant du 44^e cuirassiers, avec le n° 64; l'année suivante, il sortait avec le grade de sous-lieutenant au 1^{er} spahis.

On annonce que le remplaçant de M. Nelson-Chierico à la préfecture de Maine-et-Loire sera M. Lozé, actuellement secrétaire général de la préfecture de police, qui serait remplacé à ce poste par M. du Cheylard, préfet des Hautes-Alpes.

D'un autre côté, on dit que c'est M. Granger, préfet de Nevers, frère du ministre des Postes, qui serait appelé, soit à Angers, soit à Orléans.

ANGERS.

Les feuilles républicaines nous menacent d'un grand banquet démocratique, à 5 fr. par couvert, qui aurait lieu, à Angers, le 4 novembre prochain, avec le concours de deux députés de Paris, MM. Allain-Targé et Raymond Kryznowski. Cette fête culinaire paraît être, paraît-il, « une énergique protestation » contre le Congrès catholique ouvrier à Angers, et sera le point de départ d'une « sérieuse organisation du parti républicain » en Maine-et-Loire.

C'est bien la troisième ou quatrième fois, depuis les élections d'octobre 1885, il y a un an, dit l'Union de l'Ouest, que l'on annonce cette forte organisation du parti républicain, qui en est encore au point de départ. Nous n'avons pas de conseil à donner à nos adversaires; mais nous ne pouvons nous empêcher de les trouver un peu imprudents de se fier encore à la façade de M. Allain-Targé, qui organisa pour le remarquable échec de 1885. C'est leur « énergique protestation » des fourchettes, qui n'est pas à la portée du pauvre peuple.

ASSOCIATION ARTISTIQUE D'ANGERS

L'Association Artistique d'Angers adresse aux abonnés la circulaire suivante :

L'Association Artistique d'Angers, reconnue par le conseil municipal, est heureuse de pouvoir offrir des invitations de faveur pour le Festival du 7 novembre, organisé avec le concours de MM.

E. YSAYE,
Violoniste, professeur au Conservatoire de Bruxelles,

YSAYE,
Pianiste.

Il vous sera fait au contrôle du Cirque, pour cette solennité musicale, une réduction considé-

table, et votre place habituelle vous sera conservée jusqu'au jeudi 4 novembre inclusivement.

Prix des places :

	AU BUREAU	POUR LES ABONNÉS
Stalle de gradin,	8 fr.	3 fr.
Loge (la place),	8 fr.	3 fr.
Stalle de parquet,	6 fr.	3 fr.
Stalle de pourtour,	4 fr.	2 fr.
Premières,	2 fr.	1 fr.

Voici les notices que publie Angers-Revue sur les frères Ysaye :

EUGÈNE YSAYE

Le grand virtuose que nous avons la bonne fortune de recevoir dimanche est trop connu, trop admiré dans notre ville, pour qu'il soit besoin d'attirer l'attention sur lui. Nous nous contenterons donc de faire remarquer que depuis que nous ne l'avons applaudi à Angers, Ysaye a eu à Paris un véritable triomphe au Conservatoire avec le IV^e concerto de Vieuxtemps et au Cirque d'Hiver avec le divertissement macabre d'un Angevin à qui mes compatriotes ne permettront peut-être de porter quelque intérêt; qu'il a eu l'honneur d'être nommé récemment professeur au Conservatoire Royal de Bruxelles. Nous ajouterons ceci pour les personnes qui aiment à escalader le mur de la gloire — que le jeune violoniste a épousé plus récemment encore la fille du Commandant de la place d'Arion.

THÉOPHILE YSAYE

Né à Verviers, en 1865, Théophile Ysaye commença l'étude du violon sous la direction de son père dès l'âge de huit ans. Il abandonna rapidement cet instrument pour le piano. Entré tout d'abord au Conservatoire de Liège, il en sortit en 1879 pour continuer ses études à Berlin, sous la direction de Théodore Kullack, puis (après la mort de ce maître) de Franz Kullack. Après s'être fait entendre avec le plus grand succès aux concerts Philharmoniques de Berlin en 1882, 83 et 84, il fit en 1885 avec son frère Eugène Ysaye une tournée triomphale en Hollande, Suède et Norvège. Eugène Ysaye, à qui Angers a porté bonheur, est heureux de voir Théophile Ysaye faire ses premières armes dans notre ville : il présentera donc lui-même son jeune frère à notre public.

JULES BORDIER.

ACTE DE DÉVOUEMENT DANS UN INCENDIE.

On écrit de Poitiers à la France militaire :

« Le général de Beaufort, commandant la 17^e division d'infanterie (Châteauroux), porte à la connaissance des troupes sous ses ordres l'acte de dévouement accompli par les caporaux Rambault et Doisy et les soldats Ferrary, Vallade, Le Thiec, Vallais, Piquet, Morin, Besson, Thomas, Froty, tous du 125^e d'infanterie.

« Le samedi 16 octobre, ces hommes ont contribué à éteindre un violent incendie qui s'était déclaré dans un chantier de bois, à Thouars (Deux-Sèvres). Ils sont descendus dans le réservoir de la prise d'eau de la gare, où il fallait puiser pour alimenter les pompes à incendie, et ils sont restés dans l'eau jusqu'à la ceinture de 7 heures du soir à minuit.

« Ces militaires se sont présentés volontairement pour ce travail, qu'aucun des habitants n'avait voulu faire. Sans leur dévouement, tout un quartier de la ville serait devenu la proie des flammes qui étaient poussées par un vent très violent »

On sait que le 125^e de ligne, en garnison à Poitiers, a un détachement à Thouars.

BISCUITS AVARIÉS.

On lit dans le Courrier de la Vienne :

« Mardi dernier, à Tours, il a été procédé à l'adjudication de 204 quintaux métriques de biscuits avariés (1), sortis des magasins d'approvisionnement de l'armée. Que des approvisionnements se gâtent en magasin, ce serait déjà déplorable et dénoterait de la part de ceux qui sont chargés de leur conservation une incurie blâmable. Mais si nous sommes bien renseignés, les choses seraient plus graves encore. Ce ne serait pas seulement, en effet, dans les magasins de Tours qu'il existerait des biscuits avariés, mais aussi dans ceux de Châtelleraut et de Poitiers.

« Or, ces biscuits étaient, paraît-il, gâtés dès leur livraison, à tel point que l'intendance aurait même refusé de les accepter et d'en ordonner le prix. Mais les influences politiques se sont interposées en faveur de l'adjudicataire et les ont fait conserver jusqu'à ce jour dans les magasins dont nous parlons, et ont fait ajourner la vente dont la date était déjà fixée.

« Où veut-on en arriver ? Espère-t-on obtenir que, malgré leur mauvaise qualité, ces biscuits soient livrés aux corps de troupes ? Ce serait tabler un peu trop sur la complaisance de l'intendance que de croire qu'elle sacrifiera à l'intérêt d'un fournisseur plus ou moins consciencieux la santé de nos soldats. »

LES OREILLERS EN CHEMIN DE FER

Une excellente innovation : Les Compagnies de chemins de fer viennent d'organiser, sur leurs réseaux, des dépôts d'oreillers à l'usage des voyageurs.

Moyennant un franc, on se procure ces oreillers, qui aideront à supporter mollement les fatigantes nuits de voyage.

L'ÈRE DE PROSPÉRITÉ.

On lit dans le Journal d'Alençon :

« Dans la vallée de Charentonne, sur dix usines qu'il y a entre Serquigny et Bernay, il y en a, à notre connaissance, au moins quatre, et des plus importantes, complètement fermées. »

C'est la conséquence de l'ère de prospérité... républicaine.

Avis mortuaire.

Les obsèques de M. CHARLES COUTARD, décédé à Dampierre, dans sa 70^e année, auront lieu demain vendredi 5 novembre, à neuf heures du matin.

Le deuil se réunira à la maison mortuaire pour la cérémonie religieuse de Dampierre, et à Saumur, le même jour, à onze heures du matin, dans l'église Saint-Pierre, sa paroisse.

Les amis et connaissances de la famille Coutard qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer cet avis comme une invitation.

Les personnes qui voudront se rendre à Dampierre trouveront les voitures de deuil chez M. Girard, place Dupetit-Thouars, jusqu'à 8 heures 1/2.

Faits divers.

Dans la journée de dimanche, 472,500 personnes ont visité les différents cimetières de Paris et de la banlieue. Au Père-Lachaise, il est entré 48,545 personnes; au cimetière Montmartre, 42,500; à celui de Montparnasse, 46,280; à celui de Saint-Ouen (nouveau), 32,000; à celui d'Ivry (nouveau), 24,500; (ancien), 43,000.

Le jour de la Toussaint et mardi, jour des morts, ce nombre a été considérablement dépassé.

Une magnifique couronne aux couleurs tricolores a été déposée, par quatre soldats, au cimetière de Montparnasse sur le monument du colonel Herbinger.

Six jeunes Chinois viennent de se faire inscrire à la faculté de droit de Paris, dont ils vont suivre les cours. Il paraît que ce sont les premiers Chinois qui étudient le droit à Paris. Loin de nous de trouver cela mauvais, mais les Chinois ont-ils bien besoin d'apprendre le droit pour devenir si retors ?

EMPOISONNEMENT PAR LES CHAMPIGNONS.

On télégraphie d'Evreux :

« Le docteur Saint, médecin estimé, vient de mourir après avoir mangé des champignons à son dîner.

« La femme Dreux, limonadière, mourait en même temps, victime d'un semblable empoisonnement, dans un autre quartier de la ville.

« Ces deux morts causent une profonde émotion dans la population. »

De gendre à belle-mère :

— Madame !
— Monsieur !
— Votre fille est insupportable !
— Ah ! bah !
— Elle a ses nerfs trois fois par jour.
— Et puis ?
— Elle est coquette, exigeante, colère.
— Ensuite ?
— Cela ne vous suffit pas !
Alors la belle-mère se redressant :
— Croyez-vous que je m'en serais débarrassée sans ça ?

Au restaurant :

— Comment, vous me comptez ce pigeon onze francs ?

— Oui, Monsieur.
— Qu'est-ce qu'il avait donc d'extraordinaire ?
— Il était apprivoisé !

A Mont-sous-Vaudrey :
Marguerite dit à son grand-père :
— Pourquoi le bon Dieu a-t-il mis tant d'étoiles au ciel ?

M. Jules Grévy, pris à l'improviste, a médité; puis asseyant sa petite fille sur ses genoux :
— Parce qu'elles ne lui coûtaient rien.

Il vient d'être mis en vente, à l'Épicerie Centrale, des liqueurs (jaune et verte) fabriquées par l'ancien Frère Raphaël, élève du R. P. Louis Garnier, du couvent de la Grande-Chartreuse.

Le Sucre raffiné, en pain ou cassé, est vendu 0 fr. 45 c. le 1/2 kilog. à l'Épicerie Centrale, 28 et 30, rue Saint-Jean.

Caisse d'Épargne de Saumur.

Séance du 31 octobre 1886.

Versements de 77 déposants (10 nouveaux), 14,309 fr.
Remboursements, 38,773 fr. 81.

LE MONDE ILLUSTRÉ

13, quai Voltaire, Paris.

Paraissant le samedi de chaque semaine.

Sommaire du 30 octobre :

TEXTE : Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Nos gravures : La grande tenue des officiers; Le prince Brançovan; La seconde floraison des marronniers; Événements d'Orient; Le Théâtre illustré: Les deux Pigeons. Portrait de Consaert, par Frantz Hals; Tremblements de terre en Grèce; De Toulon au Tonkin. — Le Fil, nouvelle (suite), par Gustave Toudouze. — Revue anecdotique, par Loréan Larchey. — Théâtre, par Charles Monselet. — Chronique musicale, par A. Boisard. — Échecs. — Récréations de la famille. — Le Monde financier. — Rébus.

GRAVURES : La nouvelle tenue des officiers. — L'automne à Paris : La dernière floraison des marronniers. — Bulgarie : Les élections à Sofia. — Le Théâtre illustré : Opéra : Les deux Pigeons. — Beaux-Arts : Portrait de Consaert, tableau de M. Frantz Hals. — Grégoire Bibesco. — Les tremblements de terre en Grèce : Une des places du marché du Philiatra après la catastrophe; Les suites du tremblement de terre de Messénie. — Voyage de M. Gaston Roulet au Tonkin et en Annam. — Échecs. — Récréations de la famille. — Rébus.

ABONNEMENTS : Un an 24 fr.; — Six mois, 13 fr.; — Trois mois, 7 fr.; — Un numéro, 50 centimes. On s'abonne aussi au bureau de l'Echo Saumurois.

Le plus nutritif des aliments

Aujourd'hui, où l'on attache avec raison tant d'importance aux propriétés nutritives des aliments, on ne se contente plus, même pour leur préparation, des anciens extraits ou jus de viande, et l'on se sert de Peptones de viande. Ce qui rend ces produits incontestablement supérieurs, c'est qu'ils ne contiennent pas seulement les sels de la viande, mais qu'ils en renferment tous les sucs nutritifs. Les meilleures Peptones de viande, celles qui ont la plus grande valeur nutritive et se prêtent le mieux aux usages culinaires, sont les Peptones de viande du Dr Kochs. Elles ont été reconnues pour le plus nutritif et le plus digestible des aliments par le jury international d'hygiénistes et de médecins qui leur a décerné le diplôme d'honneur à la dernière exposition d'Anvers.

La Compagnie Française d'Alimentation (48, rue des Petites-Ecuries, à Paris) s'est assurée pour la France l'importation de ces Peptones. C'est dire que chacun pourra s'en procurer dans toutes les bonnes maisons d'épicerie et de comestibles.

LES FRÈRES MAHON

médecins spéciaux des hôpitaux de Paris « obtiennent mille guérisons par an, terme moyen. » — Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, démangeaisons, chute des cheveux, etc. Le docteur M. Mahon fait sa visite à l'hôpital d'Angers le dernier dimanche de chaque mois, et il reçoit le même jour les malades particuliers à l'Hôtel d'Anjou, à Angers, de midi à trois heures. Dépôt à Saumur, à la pharmacie GABLIN. — Consultations à Paris, rue de Rivoli, 30.

INJECTION BROU

ZINCOSATIURNINE 40 ANS DE SUCCÈS
La seule guérissant, sans lui rien adjoindre, les écoulements anciens ou récents.
Expédition franco contre mandat-poste. — Prix : 5 fr. le flacon.
J. FERRÉ, Ph^m, 103, rue Richelieu, PARIS

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

